



Method, le 16 novembre 2020

**MUNICIPALITÉ
de
1438 MATHOD**

Rue de la Forge 22

Tél. 024 459 18 12
www.method.ch

Au Conseil Général
Du 14/12/2020

Préavis municipal N° 41

Budget pour l'année 2021

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

En vertu du règlement du 14 décembre 1979 sur la comptabilité des Communes, la Municipalité vous propose le budget pour l'année 2021.

Vous trouverez, en annexe, le rapport et le tableau du budget 2021.

Conclusions

Vu ce qui précède, nous avons l'honneur, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de prendre la décision suivante :

LE CONSEIL GENERAL DE MATHOD

Sur proposition de la Municipalité

Entendu le rapport de sa Commission de gestion-finances

Considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour

décide :

Article 1 : Le budget de l'année 2021 est adopté tel que présenté, soit :

Charges :	CHF	2'948'500.--
Produits :	CHF	2'854'240.--
<u>Excédent de charges :</u>	CHF	94'260.--

Approuvé par la Municipalité dans sa séance du 16 novembre 2020.

Au nom de la Municipalité de Method

La Syndique

E. Piguet



La Secrétaire

K. Vilemin

Annexes : ment.



Annexe au préavis Municipal no 41 - Rapport du Budget 2021

Dans ce rapport, les dépenses uniquement importantes par rapport aux comptes 2019 et au budget 2020 sont développées et non les dépenses d'usage courant.

1. Administration générale

Conseil général & Municipalité :

A part l'application courante de leurs services, aucune dépense particulièrement importante n'est envisagée. En vue des prochaines élections communales une légère augmentation des indemnités du bureau du Conseil général est prévue.

Frs 13'000.-- **Revenus** - Répartition salaires des municipaux dans les différents dicastères (eau-épuración-déchetterie).

Administration :

A part les charges courantes, aucune dépense importante n'est attendue. Voici pour mémoire quelques charges pour ce poste :

Frs 189'500.-- Prévión de l'engagement d'un employé communal et salaires de tous les employés communaux et conciergeries.
Frs 68'000.-- Réajustement charges sociales & assurances & caisse de pension de tous les employés administratifs, municipaux et conciergeries.
Frs 19'000.-- Frais informatique : diverses maintenances & interventions & supports informatiques.
Frs 40'000.-- Honoraires : fiduciaire + archiviste + mises à l'enquête publique + frais Office des poursuites
Frs 39'900.-- Participation au déficit des transports publics selon décompte du Canton.
Frs 77'850.-- **Revenus** - Répartition salaires des employés & conciergeries communaux dans les différents dicastères (bâtiments-eau-épuración-déchetterie).

Affaires culturelles, loisirs :

Frs 6'080.-- Participation cantonale à l'école de musique, Frs 9.50/habitant
Frs 4'000.-- Subvention aux études musicales, Frs 200.--/an/élève résidant à Method, selon nouveau règlement communal.

2. Finances

Impôts :

Suite aux données du Canton, les rentrées d'impôts sont annoncées pour Frs 1'375'290.-- en tenant compte d'une augmentation de notre population et de l'impact du Covid-19. Suite aux nouvelles constructions en cours dans la commune, il est très difficile de chiffrer exactement les rentrées d'impôts sur les droits de mutations et les gains immobiliers. Une somme totale estimée de Frs 60'000.-- pour ces deux impôts a été budgétée. Pour 2021, la rétribution cantonale pour le découpage territorial LDecTer s'élève à environ Frs 3'190.--.

Finances :

Le calcul des intérêts des dettes à moyen et long terme s'articule comme suit :

Frs 23'840.-- Intérêts des dettes existantes regroupant plusieurs dicastères. Ce montant est réparti dans les dicastères suivants : routes – eaux usées – eaux claires - eau potable.

Les intérêts des autres dettes existantes sont répartis directement dans les dicastères concernés : bâtiment communal « ancien congélateur » - grande salle – route Pont du Mujon.

Frs 342'500.-- Alimentation pour la péréquation du canton, une augmentation d'environ Frs 23'100.-- par rapport aux comptes 2019.

Frs 372'700.-- **Revenus** – Produits retour de la péréquation et des routes par le canton.

3. Domaines et bâtiments

Terrains :

A part les charges courantes, aucune dépense importante n'est projetée.

Frs 24'500.-- Divers imprévus d'entretiens de drainages, de collecteurs & des berges des cours d'eau sont budgétés.

Forêts :

A part les charges courantes, aucune dépense particulièrement importante n'est prévue.

Frs 31'900.-- Exploitation des forêts : le nettoyage des lisières, des haies & divers soins culturaux sont entièrement gérés en collaboration avec le triage forestier. Une coupe de bois à la Seraule est envisagée.

Frs 5'000.-- Refuge : des aménagements extérieurs sont souhaités.

Frs 27'500.-- **Revenus** – Produit de la vente de bois sur la coupe à la Seraule.

Grande salle, bâtiment communal « ancien congélateur », bâtiment communal, collège, église, stand de tir et autres bâtiments :

Frs 75'800.-- Grande salle : à part les charges courantes (intérêts, amortissement, conciergerie, électricité-chauffage, assurances, petites réparations, etc.) aucune dépense importante n'est envisagée. Le revenu des locations est prudemment estimé à Frs 15'000.-- ne sachant pas encore l'ampleur de son utilisation en raison du Covid-19.

Frs 57'730.-- Bâtiment communal « ancien congélateur » : à part les charges courantes (intérêts, amortissement, conciergerie, électricité-chauffage, assurances, petites réparations, etc.) aucune dépense importante n'est envisagée. Le revenu des locations se monte à Frs 55'100.--.

Frs 53'800.-- Collège : en plus des charges courantes (conciergerie, électricité-chauffage, assurances), la poursuite de travaux de mise en conformité ECA des locaux et des corridors reste à faire pour Frs 40'000.--. La couverture de ces rénovations sera prélevée sur le fonds de réserve « équipements & travaux futurs » Le revenu des locations se monte à Frs 21'040.-- .

Frs 23'300.-- Eglise : à part les charges courantes (conciergerie, électricité-chauffage, assurances, maintenance de l'orgue et des cloches), aucune dépense importante n'est envisagée. La nouvelle convention de la Paroisse prévoit une entrée annuelle de loyer de Frs 15'400.--.

Frs 21'200.-- Divers autres bâtiments : il est prévu d'aménager sur le territoire de la commune vers la déchetterie un couvert pour la voirie comme utilisation d'hangar de dépôt et de stockage de matériel de travail pour le nouvel employé communal. Cette dépense sera compensée par un prélèvement sur fonds de réserve « équipement & travaux futurs ».

Frs 41'200.-- Bâtiment communal : à part les charges courantes (frais de gérance, divers entretiens, assurances, chauffage-électricité, conciergerie), l'aménagement de l'ancien local de la poste est prévu ainsi que la pose d'une porte anti-feu au local des archives. Le revenu des locations se monte à Frs 97'300.-- en espérant une entrée de location pour l'ancienne poste.

Frs 15'680.-- Stand de tir : en plus des charges courantes, un rafraîchissement en peinture des locaux est envisagé pour Frs 15'000.--. Un prélèvement sur le fonds de réserve « équipements & travaux futurs » est budgété pour couvrir ces frais.

Au niveau des investissements, la rénovation de l'appartement du collège, selon le préavis no 38 du 29.06.2020, va se poursuivre dans le courant de l'année 2021.

4. Travaux

Routes et chemins :

A part les charges courantes, aucune dépense importante n'est envisagée pour les routes et l'éclairage public. Deux montants de Frs 15'000.-- sont budgétés pour divers imprévus à l'entretien de ceux-ci.

Frs 40'000.-- Achat d'équipements de voirie. Un prélèvement sur fonds de réserve « équipements & travaux futurs » est budgété pour la couverture de cet investissement.

Parc, promenades, cimetières :

A part les charges courantes, aucune dépense importante n'est envisagée.

Frs 20'000.-- Frais d'entretien : nettoyage des lieux et divers aménagements dans les petits parcs publics.

Ordures ménagères et déchetterie :

Pour ce dicastère, les charges se monte à Frs 78'300.-- contre un total des revenus de Frs 78'250.--. Un prélèvement au fonds de réserve « ordures ménagères » de Frs 5'250.-- est prévu pour autofinancer ce dicastère, suite à la prévision de l'achat d'une compacteuse pour les corps creux. Le revenu des taxes couvre largement ce poste. A part les charges courantes, aucune dépense importante n'est envisagée.

Réseau d'égouts et d'épuration :

Pour ce dicastère, le total des charges se monte à Frs 203'980.-- contre un total des revenus de Frs 203'950.--. Le revenu des taxes couvre ce poste à environ 100 %. A part les charges courantes, aucune dépense importante n'est envisagée.

Nous relevons cependant que les frais d'exploitation de la STEP augmente de 50 % par rapport à 2019. En effet, plusieurs interventions seront nécessaires sur ce site afin de garantir la qualité du traitement des eaux usées exigée par les autorités cantonales et fédérales. Une étude est envisagée pour son avenir...

Réseau des eaux claires :

Pour ce dicastère, le total des charges se monte à Frs 45'600.-- contre un total des revenus de Frs 45'550.--. Le revenu des taxes couvre ce poste à environ 85.50 %. Un prélèvement sur le fonds de réserve « eaux claires » de Frs 6'500.-- est prévu pour couvrir une partie de la perte de ce dicastère. A part les charges courantes, aucune dépense importante n'est envisagée.

5. Instruction publique et cultes

Enseignement primaire

Frs 190'100.-- Participation versée à l'entente scolaire intercommunale soit Frs 171.95 par habitant + Frs 1'907.55.-- par élève + frais de transports.

Enseignement secondaire

Frs 151'500.-- Participation versée à l'entente scolaire intercommunale soit Frs 112.35 par habitant + Frs 3'320.45 par élève + frais de transports.

Pour l'enseignement secondaire les coûts ont augmenté par rapport à 2019 en raison de la construction du nouveau collège des Rives à Yverdon.

Orientation professionnelle & Temples et cultes : charges habituelles, rien à signaler.

6. Police

Corps de police :

Frs 57'200.-- Participation aux charges de la réforme policière & au rattachement à la PNV (Police Nord Vaudois).

Contrôle des habitants & Police sanitaire : charges usuelles, rien à signaler.

Défense incendie & protection civile: charges usuelles, rien à signaler.

La participation à l'association intercommunale des pompiers SDIS Régional Nord Vaudois s'élève à Frs 27'000.-- (Frs 43.22 par habitant).

La participation à la protection civile se chiffre à Frs 11'500.-- (Frs 18.06 par habitant)

7. Sécurité sociale

Frs 35'000.-- RéAgy & FAJE (Accueil de jour des enfants).

Frs 21'000.-- ARAS (Centre social régional).

Frs 40'500.-- La participation à l'unité d'accueil pour écoliers UAPE. Ce montant est estimé par la nouvelle entité gérée par Chamblon & Yverdon.

Frs 297'800.-- Facture sociale du canton.

Pour rappel, les frais inhérents à l'AVASAD (Aide & soins à domicile) sont pris en charge par le canton dès 2020.

8. Service des eaux

Pour ce dicastère, le total des charges se monte à Frs 195'040.-- avec un total de revenus à Frs 193'000.--. Le revenu des taxes ne couvre largement pas ce poste. Un prélèvement sur le fonds de réserve « eau potable » de Frs 23'500.-- est prévu pour couvrir la perte de ce dicastère. A part les charges courantes, aucune dépense importante n'est projetée. La fourniture de l'eau par la SAGENORD est calculée sur une estimation de consommation annuelle de 66'000 m³ à Frs 1,60/m³ + TVA.

Frs 108'000.-- Frais de consommation à la Sagenord

Frs 14'000.-- Divers entretiens imprévus du réseau (canalisations, réservoir, pompes, etc...) & contrat de maintenance de toutes nos installations.

Ce budget se solde par un excédent de charges de Frs 94'260.--

Method, le 12 novembre 2020/nc



COMMUNE DE METHOD
BUDGET 2021 - COMPTE DE FONCTIONNEMENT

DIRECTION	SECTIONS	Budget	Budget	Comptes	Budget	Budget	Comptes
		Charges 2021	Charges 2020	Charges 2019	Produits 2021	Produits 2020	Produits 2019
Administration générale		547 180	481 680	475 883.66	104 350	85 900	105 804.00
	10 Autorités	95 600	93 200	91 904.65	13 000	13 000	13 000.00
	11 Administration	441 500	378 500	378 174.51	91 350	72 900	92 804.00
	15 Affaires culturelles	10 080	9 980	5 804.50			
Finances		391 740	421 040	720 401.51	1 774 200	1 943 560	2 100 539.36
	21 Impôts	25 100	21 200	31 928.91	1 375 290	1 377 520	1 380 118.65
	22 Service financier	366 640	399 840	688 472.60	398 910	566 040	720 420.71
	23 Amortissement & réserve						
Domaines et bâtiments		356 660	399 610	526 417.75	400 440	350 140	591 848.95
	31 Terrains	24 500	30 000	31 407.30	91 300	91 300	107 795.45
	32 Forêts	43 650	56 550	32 586.15	29 600	24 600	17 104.35
	35 Bâtiments	288 510	313 060	462 424.30	279 540	234 240	466 949.15
Travaux		605 180	979 050	607 569.83	372 750	659 280	333 938.95
	43 Routes	231 600	548 820	255 415.25	40 000	335 000	18 545.65
	44 Parcs, cimetière	39 700	100 600	34 715.40	3 000	3 000	4 132.15
	45 Ordures, déchets	84 300	74 050	79 432.38	80 250	70 000	73 314.60
	46 Rés. égouts et épur.	249 580	255 580	238 006.80	249 500	251 280	237 946.55
Instruction publique et cultes		354 600	319 350	331 964.22	0.00	0.00	0.00
	51 Enseign. primaire	190 100	197 850	184 730.30			
	52 Enseign. secondaire	151 500	106 500	133 576.30			
	54 Off. orient. profess.	1 000	1 000	820.95			
	58 Temples et cultes	12 000	14 000	12 836.67			
Police		103 800	105 050	95 934.45	9 500	9 300	20 095.75
	61 Corps de police	57 200	56 950	55 037.00			641.00
	62 Contrôle des habitants	2 300	2 300	2 718.60	5 000	4 800	5 370.40
	63 Police sanitaire	5 000	5 000	3 999.35	4 500	4 500	3 436.35
	64 Service des inhumations			472.15			600.00
	65 Défense c/incendie	27 800	29 300	23 465.15			10 000.00
	66 Protection civile	11 500	11 500	10 242.20			48.00
Sécurité sociale		394 300	476 950	452 523.20	0	50 000	46 374.50
	71 Service social	96 500	106 000	90 906.20			32 034.50
	72 Prévoyance sociale	297 800	370 950	361 617.00		50 000	14 340.00
Services industriels		195 040	185 710	184 911.15	193 000	185 700	184 842.45
	81 Service des eaux	195 040	185 710	184 911.15	193 000	185 700	184 842.45
Total des charges et revenus		2 948 500	3 368 440	3 395 605.77	2 854 240	3 283 880	3 383 443.96
Excédent de (produits) ou de charges					94 260.00	84 560.00	12 161.81
Totaux		2 948 500	3 368 440	3 395 605.77	2 948 500	3 368 440	3 395 605.77